

LE COLIBRI EXPRESS

Journal du Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la C.-B.



Les dates limites de demande de congé

Le mois de mars est une période importante lorsque l'on prévoit prendre un congé pour l'année scolaire prochaine.

Le **congé de perfectionnement éducatif**, tel que définit à l'article G.38, peut permettre à l'enseignante ou enseignant qui possède un contrat continu de bénéficier d'un congé d'étude d'un minimum de 4 mois. La personne sélectionnée continuera à accumuler son ancienneté et ses congés de maladie. La demande doit être effectuée au plus tard le **15 mars**.

Le **congé pour raison personnelle**, tel que l'article G. 49 le stipule, peut permettre à un enseignante ou enseignant qui possède également un contrat continu de bénéficier d'un congé sans solde d'un maximum d'un an. La demande doit être effectuée au plus tard le **31 mars**.

S. Bélanger

Mot de la présidente

L'éducation en Colombie-Britannique

Après 16 ans de compressions budgétaires du gouvernement libéral, le nouveau gouvernement s'est engagé à investir 212 millions de dollars pour le financement du fonctionnement des écoles pour 2018-19. Depuis notre victoire à la Cour suprême du Canada, des milliers d'enseignantes et enseignants se sont ajoutés dans les écoles de la Colombie-Britannique. Cette augmentation du financement permet aux conseils scolaires d'embaucher encore plus de spécialistes et ainsi mieux répondre aux besoins des élèves.

Malheureusement cette bonne nouvelle ne se traduit pas concrètement dans notre conseil scolaire. Le climat n'est pas à la célébration pour les enseignantes et enseignants qui s'attendaient à des améliorations. Les enseignantes et enseignants n'ont toujours pas de répercussions dans un processus qui se devait d'améliorer les conditions d'apprentissage de leurs élèves. À plus de la moitié de l'année scolaire, les enseignantes et enseignants attendent toujours que l'employeur veille à ses obligations d'appliquer des remèdes, de voir à l'octroi des postes de bibliothécaires affichés depuis bientôt un an et de recruter du personnel enseignant pour veiller à répondre aux besoins immédiats et futurs des écoles.

(suite à la page 2)



Ateliers offerts par la Fédération

Le saviez-vous?

Lors de vos journées de développement professionnel, votre école peut demander un atelier en français à la BCTF. En effet, celle-ci offre plusieurs ateliers en français, sur des thèmes différents et variés. En voici la liste :

- Déconstruire les stéréotypes
- Exploration des rapports entre l'autorégulation et la «franco-salade»
- Les relations historiques entre les peuples autochtones et non-autochtones
- Garder la forme en enseignant
- Infuser contenu et perspectives autochtones dans votre enseignement
- Justice sociale dans tous les cours
- La pauvreté : un problème dans la salle de classe
- Le succès vient en parlant
- Le legs des pensionnats indiens
- Tendre la main et oser parler
- Vive les cultures.

Voici le lien pour inscrire votre école: <http://www.bctf.ca/pd/workshops.aspx?id=233060>

À noter, la BCTF prend en charge les frais des animateurs et animatrices. Ces ateliers sont de 3 heures.

Bon développement!

B. Attali-Netherton

(Mot de la présidente, suite)

Nous voilà à quelques semaines avant de s'engager dans le processus d'organisation scolaire pour l'année 2018-2019

Il est donc venu le moment de faire un bilan de l'année scolaire 2017-2018 et de voir à exiger de l'employeur d'être informé des mesures qu'il va prendre à court et à long terme afin de mettre en place une série d'actions concrètes pour remédier à la situation entre autres en lien à la restauration des articles et au recrutement du personnel enseignant et ainsi s'assurer que la situation ne se répète pas pour la prochaine année scolaire.

Je tiens à vous remercier de demeurer solidaire et engagé et de veiller à faire de cette année scolaire, sans contredit parsemée de défis, une expérience mémorable pour vos élèves qui font partie de notre famille francophone.

Quelques nouvelles locales:

Merci à l'équipe organisatrice du Rond-Point pour avoir fait de notre journée de développement professionnel provincial un grand succès.

Le dossier de la restauration est encore à l'état organisationnel et l'employeur s'est engagé à débiter le processus de consultation pour les remèdes pour voir à sa mise en œuvre en avril.

Le CSF a réaffirmé sa position que toutes les écoles de la M à 9e année utiliseront le portfolio électronique *FreshGrade* dès septembre 2018. Un comité de consultation se penche à clarifier les directives et voir à des actions concrètes et aidantes afin d'appuyer les enseignantes et enseignants.

Les membres de l'exécutif et deux de nos collègues seront à bien vous représenter à l'assemblée générale de la FECB qui se tiendra du 17 mars au 21 mars 2018.

Il y aura une rencontre webinaire pour tous les enseignantes et enseignants le 14 mars 2018 à 15 h 30 afin de vous informer du processus d'affectation interne, de l'affichage et de l'octroi des postes vacants. Veuillez vérifier votre courriel personnel pour y retrouver les informations pour vous brancher.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter des vacances ressourçantes et reposantes!

L. Thériault

21^e conférence annuelle de l'IOP

La Faculté d'éducation de UBC accueillera la 21^e conférence annuelle sur l'enquête de nos pratiques (*Investigating Our Practices*) le 5 mai prochain. Cette année, le thème de la conférence est: «*Leading Our Own Learning*».

La conférence met l'accent sur le dialogue entre les participantes et les participants. Les présentations ont pour but de provoquer et d'éclairer la discussion. Ces échanges relèvent généralement des domaines suivants:

- Préparation des praticiens
- Éducation continue des praticiens
- Pratique en classe
- Contexte de pratique
- Pratique de recherche

La date limite pour s'inscrire est le vendredi 6 avril 2018. Voir les détails d'inscription ici:

iop.educ.ubc.ca/registration.

S. Bélanger



Formation sur la négociation de la Fédération

Au début du mois de février, j'ai eu la chance d'assister à une formation intensive sur la négociation offerte par la Fédération. En plus d'être composée de membres qui proviennent de tous les locaux à travers la province, il y avait aussi les membres du comité des femmes en négociation de la FECB (WIN). Maria Stinchcombe qui fait partie de ce comité provincial représentait également le SEPF lors de cette formation. Il a été possible de suivre plusieurs ateliers pertinents qui préparent autant au processus des négociations proprement dit qu'à l'élaboration des articles. L'équipe du *Field Service* de la Fédération animait et supportait les participantes et participants. Ces derniers étaient divisés en petits groupes d'une vingtaine de personnes qui étaient à leur tour subdivisés en deux afin de représenter les deux parties qui négocient ensemble. Chaque participant et participante a pu expérimenter les deux camps et quatre rôles différents au sein de l'équipe de négociation. La formation très complète a permis aux participantes et participants d'être prêts aux négociations locales à venir.



S. Bélanger

Journée supplémentaire pour la mise en œuvre du curriculum en 2018-2019

Les efforts continus de la FECB pour obtenir plus de temps et de ressources afin d'aider les enseignantes et enseignants dans le cadre du programme d'études révisé ont permis d'obtenir une journée supplémentaire non pédagogique pour l'année scolaire 2018-2019. Cette journée sera utilisée aux fins de la mise en œuvre du curriculum. Il s'agit de la quatrième année consécutive où au moins un jour supplémentaire a été ajouté. Cette période aidera tous les membres à collaborer, à planifier, à préparer et à mener des activités liées au curriculum révisé. La FECB a également publié son dernier bulletin sur le changement dans l'éducation, qui traite des résultats de l'Enquête sur la mise en œuvre du programme d'études de la Fédération.

L. Thériault

Stage de formation à Québec de l'ACELF

Comme à chaque été, l'ACELF offre des stages de perfectionnement dans la belle ville de Québec. Cette année, les stages se dérouleront du mardi 3 juillet au jeudi 12 juillet. Dans l'édifice de l'ENAP situé au cœur du quartier Saint-Roch.

Ce stage s'adresse autant aux enseignantes et enseignants du primaire que du secondaire. Les personnes intéressées ont jusqu'au 20 avril pour s'inscrire, en se rendant au www.acelf.ca/stages.

S. Bélanger

Formation du PELF à Saint-Pierre-et-Miquelon

Afin d'aider le personnel enseignant à renforcer l'identité francophone des élèves en milieu minoritaire à travers le Canada, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, en collaboration avec le Francoforum, a mis sur pied un institut d'été qui se déroulera à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les intéressés ont le choix entre deux périodes, du 16 au 20 juillet ou du 21 au 25 juillet. Il y a 14 places disponibles pour chacune des semaines.

Il est possible d'obtenir plus de renseignements en consultant le: <http://www.cft-fce.ca/fr/Pages/Events/Institut-PELF.aspx>

La date limite d'inscription est le 31 mai.

S. Bélanger

Symposium francophone de Winnipeg



J'ai assisté au Symposium francophone organisé par la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants. Cela se déroulait à Winnipeg les 15 et 16 février dans l'édifice de la MTS (Manitoba Teachers' Society). Le thème de cette année était l'insécurité linguistique.

Les agents de liaisons ont eu l'opportunité d'échanger sur la situation particulière dans leur région ainsi que de leurs préoccupations. Bien que certaines problématiques sont exclusives à certaines régions, il y a aussi plusieurs problématiques qui se retrouvent à maints endroits, parmi ceux-ci le sous-financement et l'ingérence de la bureaucratie.

En plus d'être agent de liaison pour le SEPF, j'ai aussi agi en tant que membre sur le comité consultatif du français langue première en substitut à notre présidente, Linda Thériault, qui assistait au Rond-Point. Ce comité est présidé par Francine LeBlanc-Lebel qui est également l'une des vice-présidentes de la FCE. Ce comité a discuté de plusieurs sujets dont la violence dans les écoles, des actions politiques sur la santé mentale et l'allosexualité.

Tous les participantes et participants ont été chaleureusement accueillis par les EFM (Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba). Mme Valérie Rémillard en est la présidente. Ce regroupement fête d'ailleurs son 50^e anniversaire cette année.

S. Bélanger

La convention collective et vous

Quelle est la fréquence des paies pour les enseignants et les enseignantes sur appel et ceux et celles à contrat?

Selon l'article B. 2 au point 7.5

Au plus tard huit (8) jours après la date prescrite de versement de salaires, le CSF paiera par transfert électronique chaque enseignant suppléant, la totalité du salaire gagné pendant la période écoulée à condition que les relevés d'heures parviennent au service de la paie au plus tard à 10h le lundi matin suivant la dernière date de paiement. Si les relevés arrivent en retard, il ne sera possible de déposer le salaire gagné que lors de la prochaine date de versement.

EN RÉSUMÉ:

Les enseignants et enseignantes sur appel ont le dépôt de leur paie le 23 et le 8 du mois suivant.

Les enseignants et les enseignantes à contrat ont 2 paies par mois (périodes du 1er au 15 et du 16 au 30/31) qui sont déposées les 15 et 30/31.

Payés selon la formule de la moyenne annuelle (200 jours)

Répartis en 20 paies égales de 10 jours, au prorata de la tâche.

Note: M. Pierre Berleur, administrateur aux services de la paie au CSF, a envoyé le 15 novembre 2017 le document MÉMO POUR ENSEIGNANTS / FAQ - PAIE & AVANTAGES SOCIAUX dans lequel vous trouverez des renseignements importants concernant les déductions sur la paie, les avantages sociaux, Pacific Blue Cross, etc.

K. L.-Cabana

Grandes lignes de l'Assemblée des représentants des 26 et 27 janvier 2018

Il y a eu une présentation du comité consultatif des programmes et services en français

Une chose frappante à retenir : 557 627 élèves sont inscrits soit dans un programme de français de base, soit en immersion française ou alors dans le programme francophone langue première.

OUI, cela fait bien

un tiers de la population des élèves de la Colombie-Britannique.

De plus, une grande partie des enseignantes et enseignants, membres de la FECB, ont le français comme langue de travail ou comme langue première (FLTP), d'où l'importance du mandat de ce comité qui est principalement de renforcer l'influence des enseignants FLTP sur la politique en éducation et promouvoir le perfectionnement professionnel pour les nouveaux enseignants et enseignants FLTP.

Il y a eu la présentation des résultats de l'enquête de la BCTF (2017) sur le nouveau curriculum et son implémentation. Les résultats montrent que bien que l'implémentation soit un processus important, il ne saurait être accompli en marge de la perception des enseignantes et enseignants sur le nouveau modèle curriculaire, sur l'impact du changement sur leur charge de travail ainsi que leur autonomie professionnelle et finalement, sur les opportunités de développement professionnel en rapport avec le nouveau curriculum.

Voici en résumé les trois conditions nécessaires que le rapport propose pour s'assurer que les enseignantes et enseignants soit au cœur de l'implémentation à travers la province :

1. Le temps nécessaire et un espace de discussion permettant aux enseignants d'adapter leurs pratiques actuelles pour répondre aux contraintes du nouveau modèle.
2. Des systèmes et des structures éducationnels qui répondent aux exigences du nouveau modèle curriculaire. Ceci concerne principalement les conditions d'enseignement et d'apprentissage, lesquelles détermineront l'aboutissement du changement envisagé dans le nouveau curriculum.
3. Un processus d'implémentation flexible, adaptable avec une entière disponibilité de ressources.



E. Seumo

Nomination de Diane MacDonald

Le 7 février dernier, Diane MacDonald a été nommée juge de la Cour suprême de la Colombie-Britannique par la Ministre de la Justice du Canada, l'Honorable Jody Wilson-Raybould.

Diane MacDonald a été l'avocate générale de la FECB depuis 2008. Au sein du personnel de la Fédération, elle a agi à titre de conseillère dans l'affaire de la Charte de la BCTF, plaidant en faveur de l'égalité réelle pour les femmes réclamant des prestations de maternité et parentales, dans laquelle la Cour suprême du Canada a statué en faveur de la FECB.

Diane MacDonald a également été le conseiller de la FECB devant la Cour suprême du Canada relativement à l'affaire de l'alinéa 2d) de la Charte concernant l'obligation de consulter de bonne foi.

Elle remplace le juge P.D. Leask qui a pris sa retraite le 18 septembre 2017.

Félicitations à Mme la juge Diane MacDonald et merci pour sa grande contribution à la Fédération.

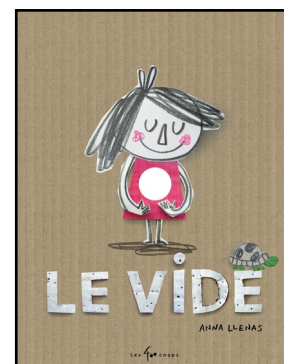
S. Bélanger



La suggestion de lecture du Colibri Express

Un album à découvrir: Le vide d'Anna Llenas

Le vide est un album formidable qui aborde le sentiment de vide qui peut nous habiter. Cette perte de joie de vivre peut d'ailleurs être ressentie chez nos élèves pour toutes sortes de raison. Cette histoire permet donc de discuter du sentiment de perte, mais surtout de la force qui se trouve dans chacun de nous et qui nous permet de surmonter les épreuves de la vie.



Cet album raconte ainsi l'histoire de Julia, une fillette heureuse et tout à fait comme les autres, qui vivait sans souci jusqu'au jour où elle ressent un vide. Un énooooOoorme vide qui laisse le froid passer, les monstres entrer et qui aspire tout. Julia enchaîne les tentatives pour combler ce vide, pour trouver le bouchon qui règlera ce problème. Toutefois, elle se rendra vite compte qu'il existe de « bons bouchons » comme la famille ou les amis, mais aussi plusieurs bouchons trompeurs...

J. De Serres

Le coin de la caricature



Un calendrier et des plans de leçon sur la justice sociale

Chaque année, le FECB publie un calendrier de justice sociale qui nous rappelle les événements et les journées à souligner dans l'année. Celui-ci peut nous aider à prévoir les activités à venir et à intégrer les thèmes de justice sociale à notre enseignement. Par exemple, pourquoi ne pas profiter de la journée internationale pour les droits des femmes qui aura lieu le 8 mars prochain pour discuter avec nos jeunes de la situation actuelle des femmes à travers le monde et de l'importance du respect et de l'égalité homme-femme?

La FECB met également à la disposition des enseignantes et enseignants une multitude d'affiches de sensibilisation pour les salles de classe. Celles-ci sont non seulement accessibles à tous en version PDF, mais peuvent également être commandées gratuitement. Vous pouvez d'ailleurs trouver le calendrier et toutes les ressources mentionnées ci-haut au: <http://www.bctf.ca/francais.aspx?id=4578>

Sans oublier, le Committee for Action on Social Justice (CASJ) de la FECB propose aussi à ses membres des plans de leçon et une variété de ressources dont certaines sont disponibles en français. Ce comité est divisé en 6 groupes spécialisés: lutte contre la pauvreté, lutte contre le racisme, respect de l'environnement, SOGI, paix et éducation globale et statut de la femme. Chacun de ces groupes propose des ressources et des actions à prendre en lien avec leur thème. Vous pouvez accéder à toutes leurs ressources à l'aide du lien suivant : <https://bctf.ca/SocialJustice.aspx>

J. De Serres

L'édition 2018 du Rond-Point

Le Rond-Point s'est tenu le 16 février dernier à l'hôtel Radisson de Richmond et a été un grand succès! Nous avons commencé la journée avec la conférence de Dr. Égide Royer, psychologue et



spécialiste de la réussite scolaire. Il y a eu un nombre record de participants et participantes cette année et ceux-ci sont venus des quatre coins de la province. Toutes sortes d'ateliers étaient offerts: SOGI, écriture, évaluation, inclusion, justice sociale, etc. Encore merci aux enseignantes et enseignants qui ont proposé des ateliers : Votre engagement envers le développement professionnel est un atout pour notre communauté pédagogique. Merci aussi à tous ceux et celles qui se sont déplacés pour cette grande occasion et ont contribué ainsi au succès de cette journée. Enfin, notre comité organisateur a travaillé de longues heures pour préparer un tel événement. Merci à Loïc Fauteux-Goulet, Francine Parent, Carrie Antoniazzi, Mary-Lou McCarthy, Monica Martin, James Mercier et Lise Martel.

Le Rond-Point en chiffres :

- plus de 200 participants
- environ 80 participants à la soirée sociale du jeudi
- 1 conférence
- 9 ateliers le matin
- 8 ateliers en après-midi
- plusieurs dîners-causeries
- 33 écoles participantes
- et surtout... des heures de développement professionnel!

B. Attali-Netherton

Reclaiming Common Ground, une conférence en justice sociale à Surrey

L'association des enseignantes et enseignants de Surrey organise une conférence en justice sociale le 7 avril prochain à l'école Sullivan Heights Secondary de Surrey. Les conférenciers invités sont Naomi et Seth Klein.

L'histoire récente de l'éducation publique enregistre de nombreuses attaques sous de nombreuses formes autant aux États-Unis qu'au Canada. L'éducation publique en tant que lieu commun (la fondation d'une société démocratique) a perdu du terrain au cours de la dernière décennie.

La conférence a pour but de restaurer cet espace perdu. Il est important que les enseignantes et les enseignants reprennent leur rôle important dans le processus de transformation sociale. Pour la première fois, des enseignantes et des enseignants de Colombie-Britannique, de l'Oregon et de Washington se réuniront pour se connecter au-delà des frontières afin de faire face à des menaces communes.

Le coût pour assister à la conférence n'est seulement que de 35\$. Cela comprend le dîner. Il y aura même un service de garde à proximité.

Tous les détails se trouvent au: <http://crossborderconference.weebly.com>

J. De Serres

Élections au TRB sur l'Île de Vancouver

Comme à tous les 3 ans, il y a des élections au BC Teachers' Council. Cette année dans toutes les zones les candidats seront élus par acclamation sauf sur l'Île de Vancouver où il y aura des élections. Trois candidats se feront la lutte. Alice Kedves est la candidate que la Fédération supporte. Voici une traduction de sa déclaration pré-électorale:



« Lors de la dernière élection, seulement 20% des éducateurs de l'île de Vancouver ont voté. Pourquoi les enseignants sont-ils désengagés du Council de la Teacher Regulation Branch et de ses processus? Les décisions prises par le Conseil nous touchent tous les jours et influent sur la formation de nos futurs collègues.

En tant qu'éducateurs, nous avons besoin de transparence et de responsabilité, mais le Conseil doit défendre la stratégie de «blâme et de honte» adoptée par le commissaire actuel. En tant que groupe professionnel, nous devons établir une façon juste et équitable de tenir les éducateurs à des normes de comportement sans avoir recours à la mesquinerie de certaines des décisions que nous voyons maintenant dans le magazine.

À la suite de l'escalade des audiences disciplinaires, le Conseil a ordonné aux facultés d'éducation d'accroître les compétences en gestion de classe dans leurs programmes, mais cela ne règle pas la cause profonde du problème. L'«intérêt public» consiste à déterminer la cause profonde des problèmes accrus de gestion de la classe qui mènent à des plaintes contre les éducateurs. Franchement, comment les problèmes de discipline croissants se rapportent-ils à la myriade de problèmes sociaux et psychologiques que les étudiants et les familles abordent de nos jours? Comment le conseil du TRB peut-il plaider pour plus d'appuis pour nos étudiants?

En tant que parent, bénévole communautaire de longue date et éducatrice chevronnée de la maternelle à l'université, je suis capable de représenter les «intérêts publics». Je crois que je représenterai mieux les intérêts des titulaires de certificat. Plus important encore, je n'ai pas peur d'avoir une opinion et de bien représenter les détenteurs de certificats. Avec seulement cinq postes élus, nous devons choisir judicieusement, nous engager et rester informés. Que fait le Teacher Council pour vous? Tout ce qu'ils veulent, à moins d'utiliser nos positions élues pour exprimer nos préoccupations et défendre les besoins des détenteurs de certificats comme étant essentiels au bien public. »

Tous les détenteurs et détenteurs en règle d'un certificat émis par le TRB qui habitent la zone ont le droit de vote. Les personnes concernées devraient avoir eu leur bulletin de vote depuis le 23 février dernier. Si ce n'est pas le cas, elles peuvent contacter le TRB au 1-800-555-3684. Chaque vote compte, votre vote est primordial! Il est important de mettre à la poste son bulletin à l'avance afin que le TRB le reçoive au plus tard le 20 mars à 16h30.

S. Bélanger